



Assemblée générale

Distr. générale
11 août 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 19 i) de l'ordre du jour provisoire *

Développement durable : développement durable dans les régions montagneuses

Développement durable dans les régions montagneuses

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi pour donner suite à la résolution 64/205 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-sixième session, de l'état du développement durable dans les régions montagneuses. Le rapport décrit l'état du développement durable dans les régions montagneuses aux niveaux national, régional et international, présente une analyse générale des problèmes à régler et formule des recommandations pour examen par l'Assemblée sur les moyens de continuer à promouvoir et à assurer efficacement le développement dans les régions montagneuses du monde entier dans le cadre de la politique existante, notamment le chapitre 13 d'Action 21, adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg »), les objectifs du Millénaire pour le développement, et la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

* A/66/150.



I. Introduction

1. En 1998, l'Assemblée générale adopte la résolution 53/24 par laquelle elle proclame 2002 Année internationale de la montagne. La résolution encourage les gouvernements, les organismes des Nations Unies et toutes les autres parties intéressées à profiter de l'Année internationale de la montagne pour faire mieux percevoir l'importance de la mise en valeur durable des montagnes. En 2003, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a établi un rapport sur les réalisations de l'Année, lequel a été transmis à l'Assemblée générale par le Secrétaire général (A/58/134).

2. L'Année internationale de la montagne en 2002 s'appuie sur le chapitre 13 d'Action 21 qui porte sur les questions des montagnes, et tend à la protection des écosystèmes montagneux et à l'amélioration du bien-être des populations montagnardes. L'Année internationale de la montagne a induit une action efficace et à long terme en vue de la mise en œuvre du chapitre 13, et elle a été couronnée de succès grâce à la sensibilisation à l'importance qu'ont les montagnes pour la vie, et à la nécessité d'améliorer les environnements de montagne et le bien-être des populations montagnardes. Les activités de l'Année ont soutenu la création de 78 comités nationaux pour entreprendre l'action au niveau national, et le renforcement des partenariats avec les parties prenantes intéressées par les questions des montagnes, ce qui a débouché sur le lancement du Partenariat international pour le développement durable des régions de montagne au Sommet mondial pour le développement durable, organisé à Johannesburg (Afrique du Sud), du 26 août au 4 septembre 2002.

3. L'Année a également permis l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 57/245 par laquelle elle a déclaré le 11 décembre Journée internationale de la montagne, à compter du 11 décembre 2003, et a encouragé la communauté internationale à organiser ce jour-là des manifestations à tous les niveaux en vue de souligner l'importance du développement durable des montagnes.

4. Dans ses résolutions 59/238, 60/198, et 62/196, l'Assemblée générale a décidé d'examiner, à ses soixantième, soixante-deuxième, et soixante-quatrième sessions, au titre de la question intitulée « Développement durable », une question subsidiaire relative au développement durable dans les régions montagneuses. A chacune de ces sessions, le Secrétaire général a soumis à l'Assemblée générale un rapport intitulé « Développement durable dans les régions montagneuses » (A/60/309, A/62/292, et A/64/222).

5. Le présent rapport est soumis conformément à la résolution 64/205 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée prie le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-sixième session un rapport sur l'état de la mise en œuvre du développement durable dans les régions montagneuses. Le rapport a été préparé par la FAO en collaboration avec les gouvernements, agences concernées du système des Nations Unies, et autres organisations.

II. Rappel des faits et défis à relever

6. À l'heure actuelle, on reconnaît de plus en plus que les montagnes, réserves d'eau douce du globe, recélant une riche diversité biologique, constituant des destinations populaires de loisir et de tourisme ainsi que la diversité culturelle et la

richesse du patrimoine, sont des écosystèmes fragiles d'importance au niveau mondial. Occupant environ un quart des terres émergées, elles pourvoient à la subsistance de 12 % de la population mondiale et offrent des biens et des services à plus de la moitié de l'humanité. Malheureusement, nombre des plus pauvres qui souffrent d'une précarité alimentaire vivent dans les montagnes. Par conséquent, il faut assurer l'équilibre écologique et l'amélioration de la situation économique et sociale dans les régions montagneuses, pour le bien tant de leurs habitants que des habitants des plaines.

7. Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, l'importance des populations montagnardes et des écosystèmes montagneux est de plus en plus manifeste depuis l'adoption d'Action 21 contenant un chapitre intitulé « Gestion des écosystèmes fragiles : Développement durable dans les régions montagneuses »¹. L'engagement et la volonté d'agir ont été renforcés afin de soutenir les écosystèmes de montagne pendant l'Année internationale de la montagne, et la question retient de plus en plus l'attention dans les instances à tous les niveaux. Dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg adopté lors du Sommet mondial pour le développement durable en 2002, les mesures requises pour assurer le développement durable des régions montagneuses sont définies au paragraphe 42; avec le chapitre 13 d'Action 21, ces mesures constituent, le cadre d'action global pour le développement durable des régions montagneuses.

8. Malgré une reconnaissance accrue des questions relatives aux montagnes et des résultats tangibles, il existe toujours des contraintes énormes pour atténuer la pauvreté, éviter la détérioration de l'environnement et parvenir au développement durable dans les régions montagneuses, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement.

9. Neuf ans après l'Année internationale de la montagne, de nombreux défis restent à relever. Les populations montagnardes et leurs environnements sont encore vulnérables aux demandes croissantes en eau et autres ressources naturelles, au tourisme en expansion, aux taux croissants d'émigration, à une fréquence croissante des conflits et aux pressions exercées par l'industrie, l'exploitation minière et l'agriculture dans un monde de plus en plus interdépendant. Conjugué à l'envolée des prix des denrées alimentaires, le ralentissement économique mondial a fait grimper en flèche le nombre de personnes victimes de la faim et sous-alimentées; par ailleurs, les populations des montagnes sont particulièrement vulnérables aux pénuries alimentaires. Les menaces et conséquences du changement climatique posent de nouveaux défis qui, pour les relever, nécessitent une attention immédiate et des efforts concertés. Il faut également apporter des financements et des investissements plus importants dans les régions montagneuses, instaurer une meilleure coopération et coordination et créer un environnement plus porteur caractérisé par des lois, des politiques et des institutions plus favorables.

10. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, offre une importante opportunité d'assurer à nouveau l'engagement politique sur la mise en valeur durable des montagnes en tenant compte des récents développements et des défis planétaires actuels tels le changement climatique, l'augmentation du nombre

¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I : Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.1.8 et rectificatifs), résolution I, annexe I, chapitre 13. »

de catastrophes naturelles, le manque d'eau, la désertification, les crises alimentaire et énergétique.

11. La demande de biens et de services en provenance des montagnes croît régulièrement. Dans le contexte d'une économie verte, de nouvelles possibilités d'investissement sont offertes, particulièrement en ce qui concerne les énergies renouvelables et les services écosystémiques (par exemple l'eau douce et la protection de la biodiversité). Ceci offre un but au développement économique, mais fait subir également une pression accrue sur un environnement déjà fragile et des ressources rares. La mise en œuvre d'arrangements institutionnels garantissant un développement équilibré du capital social, écologique et économique, est essentielle pour garantir que ces opportunités sont bénéfiques et n'entérinent pas la dégradation des systèmes socioéconomiques dans les zones de montagne.

III. Mesures nationales

12. Les actions menées à l'échelon national sont un facteur essentiel de la mise en valeur durable des montagnes. Ce n'est pas le but du présent rapport que de décrire les nombreuses activités entreprises par les pays. Néanmoins, vous trouverez ci-après quelques exemples et actions remarquables entreprises au niveau national.

Afrique

13. Au Maroc, un projet dans le bassin versant d'Outat dans les montagnes du Haut Atlas (Province de Midelt) assiste les parties prenantes dans leur lutte contre la désertification à travers la gestion du bassin versant. Exécuté par la FAO, ce projet fait partie d'un programme interrégional financé par le gouvernement espagnol. Le gouvernement marocain, avec l'aide de la FAO et du Secrétariat du Partenariat de la montagne, a également mis en œuvre un projet améliorant la production de safran dans les montagnes de l'Anti-Atlas. Le projet est un vivier d'informations précieuses sur les aspects techniques, sociaux et économiques de la production et du traitement du safran, et fournit par ailleurs un aperçu exhaustif de l'ensemble de la chaîne de valeur de ce dernier.

14. La Guinée s'occupe du projet décennal régional de gestion intégrée des ressources naturelles du massif du Fouta Djallon, financé par le Fonds pour l'environnement mondial. La Guinée abrite l'unité de coordination de projet régional, et 18 des 29 sites pilotes de projet se trouvent dans le pays. Une enquête de base et un plan de gestion des bassins versants ont été effectués pour tous les sites pilotes comme pour les interventions en rapport avec un renforcement de la gestion des ressources naturelles, et l'amélioration des moyens locaux de subsistance à partir de l'automne 2011.

Asie

15. Le Kirghizistan, avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et l'Université des Nations Unies, mène le projet de gestion durable des terres dans le Haut Pamir et Pamir-Alaï. Les communautés de montagne ont perçu de petites subventions afin d'atténuer la pression exercée sur l'environnement, la dégradation des terres, l'érosion des sols, et préserver la vie sauvage. De nombreuses organisations internationales et organisations non gouvernementales ont œuvré avec

les autorités municipales dans les zones de montagne afin d'appuyer la loi relative à la pâture nouvellement adoptée (2009).

16. Depuis 2009, la Chine a mis en œuvre nombre de plans et politiques pour la mise en valeur durable des montagnes qui ont été incorporés au douzième plan quinquennal pour la mise en valeur des ressources forestières, dans le but d'augmenter la couverture forestière et d'améliorer la capacité de la forêt à absorber le carbone. Les plans et stratégies nationaux appuyés par les ministères concernés et les agences gouvernementales sont : la deuxième phase du programme de protection des forêts naturelles, le programme de développement des brise-vent des Trois Nord, le *Wildlife Conservation and Nature Reserve Development Program*, le *Program of Converting Cropland to Forests and Grasslands*, et le *Integrated Agricultural Development Program*.

17. Le projet de réhabilitation des moyens de subsistance à moyen terme dans les zones affectées par les tremblements de terre du Pakistan mis en application par l'Autorité pour la reconstruction et la réhabilitation après le séisme avec des fonds suédois et l'appui technique de la FAO, a été couronné de succès en juin 2011. Outre la création de 1 789 plans de réhabilitation de moyens de subsistance communautaires à travers les zones affectées par le tremblement de terre, et des activités étendues de renforcement des capacités, le projet a développé et mis en œuvre des plans intégrés et collaboratifs de gestion de bassins versants dans 17 bassins versants. Les activités de terrain incluent la stabilisation des glissements de terrain, la gestion des ressources naturelles, l'amélioration des moyens de subsistance, et des innovations institutionnelles.

18. Le projet sur la mise en valeur durable des montagnes lancé en 2008 par le gouvernement turc avec des moyens techniques et financiers de la FAO, a été couronné de succès en décembre 2010. Un document stratégique a été mis au point afin d'intégrer la mise en valeur durable des montagnes au processus de planification national. Cependant, au niveau local, un projet pilote a été mis en œuvre dans les montagnes de Yunttagi (Province de Manisa) pour expérimenter et présenter la mise en valeur durable des montagnes dans un cas concret sur le terrain.

Europe

19. Le Gouvernement suisse est toujours fortement engagé en faveur de la mise en valeur durable des montagnes tant au niveau national qu'international, y compris par son financement du Forum de la Montagne et de l'Institut de recherche sur la montagne, et il demeure le donateur principal du Partenariat de la montagne. Pour préparer la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2002, la Suisse a effectué des évaluations régionales et mondiales sur les progrès accomplis par rapport à la mise en valeur durable des montagnes depuis la CNUED en 1992. La Suisse hébergera la conférence mondiale sur la montagne à Lucerne en octobre 2011; pendant celle-ci seront présentés des rapports sur la mise en valeur durable des montagnes, les défis à venir, et abordées les opportunités dans ce secteur. Au cours de sa présidence actuelle de la Convention alpine, la Suisse vise à favoriser la collaboration à travers les Alpes en abordant les questions politiques pertinentes et en suscitant les débats. Le gouvernement lancera un partenariat public innovant pour la mise en valeur durable des montagnes, avec un forum original célébrant la Journée internationale de la montagne qui sera lancé en 2011 dans quatre régions du Nord et du Sud, incluant Verbier en Suisse.

20. Dans le Sudètes en Pologne, dû aux importants projets mis en œuvre au cours des 5 ou 6 dernières années pour promouvoir l'idée de la mise en valeur durable des montagnes, et financés par la FAO, le Fonds pour l'environnement mondial, Equal (programme de l'Union européenne), et autres fondations privées, les ONG locales ont établi avec succès une véritable alliance de montagne avec un certain nombre de partenaires, y compris les gouvernements locaux et régionaux, les universités agricoles, les centres culturels de montagne et les paysages protégés. Cette alliance sert de modèle à d'autres provinces de montagne dans le pays.

21. En Italie, l'utilisation régulière de fonds de l'Union européenne pour soutenir les projets de recherche et de coopération dans les zones de montagne a facilité le travail sur bon nombre de questions, et surtout sur les effets du changement climatique, des catastrophes naturelles, la gestion intégrée des risques, la planification spatiale indépendante du climat, les réseaux écologiques, et le tourisme durable. Au niveau international, l'Italie participe toujours aux activités du Partenariat de la montagne et finance son secrétariat. L'organisme italien de coopération pour le développement aide un certain nombre de projets dans les zones de montagne comme par exemple le projet « *Stations at High Altitude for Research on the Environment* », mis en œuvre conjointement par le PNUE et le comité Ev-K2-CNR (conseil de recherche national italien). L'Italie est très impliquée pour garantir que les montagnes reçoivent toute l'attention nécessaire dans les processus clé au niveau international, y compris après la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

Amérique latine

22. Depuis 2009, le Comité argentin pour le développement durable des régions montagneuses a été très actif, tant au niveau national qu'international. Une plateforme de montagne nationale et provinciale pour lancer le dialogue dans les diverses zones montagneuses a été créée, tandis que les dialogues existants avec diverses régions et provinces ont été améliorés. Le Comité a lancé des commissions de montagne locales et provinciales pouvant faire participer les contrées du sud des Andes et améliorant les contacts régionaux ainsi que les activités conjointes dans le cadre des montagnes. En juin 2011, le Comité avec le Secrétariat du Partenariat de la montagne a organisé un atelier international des pays andins du sud avec des représentants des entités européennes œuvrant pour la mise en valeur durable des montagnes.

23. L'Equateur se prépare à mettre en œuvre un projet pour améliorer la gestion participative en faveur du développement dans les Andes. Un projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial sur la gestion des ressources naturelles du volcan Chimborazo a été lancé en juin 2011, et la commission nationale des matières premières a récemment approuvé le formulaire d'identification de projet pour un projet relatif au carbone et à la biodiversité dans les écosystèmes haut andins, présenté par le Consortium pour le développement durable de l'écosystème régional andin. La mise en œuvre d'un projet pour combattre la désertification et la dégradation par la gestion des bassins versants -composante d'un programme interrégional financé par l'Espagne- est en cours dans la province de Manabí, avec l'appui technique de la FAO. En juillet, un projet financé par la FAO mis en œuvre dans la région de Cotopaxi avec l'appui du Secrétariat du Partenariat de la montagne a développé avec succès des modèles pour des fermes agricoles durables de montagne, ainsi que des plans de développement.

24. Au Guatemala, le Programme d'incitations forestières et le Programme d'incitations axé sur la formation professionnelle forestière et agroforestière des petits exploitants encourage des mécanismes permettant aux forêts naturelles et plantées des régions montagneuses de fournir des services environnementaux et des biens publics. De 2009 à 2010, 12 482 hectares de forêts plantées et 39 919 hectares de forêts naturelles ont été supervisés et certifiés dans les hautes terres. Le Guatemala a investi 6 978 114 dollars É.-U pour inciter à la gestion des forêts, créant plus de 48 000 emplois, et impliquant quelque 300 communautés indigènes. La vice-présidence du Guatemala a approuvé la création d'une commission inter-agences pour prévenir et combattre l'exploitation illégale et pour la mise en œuvre d'un plan d'action pilote visant à renforcer la gestion forestière dans les hautes terres du pays.

25. Au Pérou, un groupe de travail national multi-parties prenantes pour les écosystèmes de montagne a entrepris sa seconde phase en 2011, mettant en œuvre de nombreux programmes tant au niveau national qu'international. Les gouvernements régionaux de Piura, Ancash, Apurímac et Cuzco mettent en œuvre des programmes d'adaptation aux changements climatiques tandis qu'à Piura, Ancash et Huánuco un programme sur l'utilisation durable de la biodiversité sur la « *Gran Ruta Inca* », et le projet à long terme de conservation in situ des variétés locales cultivées, sont en cours. Avec l'Équateur et la Colombie, le Pérou est impliqué dans le projet régional pour la gestion sociale des écosystèmes forestiers andins dans les régions de Apurímac et Piura.

26. Le gouvernement du Mexique, par le biais de la Commission nationale des forêts, met sur pied un projet financé par la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial, cherchant à améliorer l'efficacité du programme national pour rémunération des services environnementaux dans les hauts bassins versants et les zones montagneuses et pour augmenter la fourniture de services d'écosystème qui génèrent des bénéfices au niveau local et mondial. Le projet promeut également les mécanismes locaux pour le paiement des services environnementaux, avec l'aide financière des utilisateurs directs des services environnementaux selon un schéma de fonds de contrepartie.

27. Le Chili dépend grandement des écosystèmes de montagne pour l'eau, l'énergie, les minéraux, le tourisme, et la fourniture de l'habitat de subsistance pour les peuples autochtones. Pour créer une commission nationale pour la montagne, promue par le ministère des affaires étrangères, un atelier de formation est programmé pour septembre 2011 pour les pays de la région des Andes (Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Équateur, Pérou, Venezuela). L'accent sera mis sur la fonte des neiges et les glaciers, et sur le besoin de politiques de gestion des impacts environnementaux et économiques dus au changement climatique.

IV. Mesures internationales

A. Initiatives thématiques

Conservation de la biodiversité et écosystèmes montagneux

28. En 2004, le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a adopté le programme de travail sur la diversité biologique des montagnes, afin de réduire

sensiblement leur perte en diversité biologique. Lors de sa dixième réunion s'étant tenue au Japon, la Conférence des Parties à la Convention a entrepris une révision de fond de l'état de la mise en œuvre du programme et a remarqué que : a) le programme de travail a réussi à réunir la communauté internationale de la montagne et à améliorer les aptitudes des institutions et organisations à promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique; b) depuis 2009 quelque 14,4 % des biomes de systèmes montagneux mixtes sont protégés; c) le respect de la Journée internationale de la montagne et de nombreuses initiatives régionales et locales augmente la prise de conscience de l'importance de la diversité biologique de la montagne.

29. En 2010 est entré en vigueur le Protocole sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et des paysages à la Convention-cadre sur la protection et le développement durable des Carpates. Pour appuyer la mise en œuvre du Protocole, le projet « *BIOREGIO Carpathians* » aux termes du programme de l'Union européenne pour l'Europe du Sud-Est. Le PNUE Vienne, secrétariat provisoire de la Convention des Carpates est partenaire du projet international Autriche Slovaquie « *Alpine Carpathian Corridor* » visant à rétablir le corridor écologique entre les Alpes et les Carpates.

30. Le programme d'évaluation mondiale de la diversité biologique des montagnes de DIVERSITAS International contribue à la politique sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les régions montagneuses. En 2010, le programme a lancé son portail sur la biodiversité en montagne permettant un accès aux données sur la biodiversité de base spécifique à la montagne. En juillet 2010, il a organisé une conférence internationale sur l'importance fonctionnelle de la biodiversité des montagnes en Suisse. Avec l'aide de la Direction du développement et de la coopération suisse, le programme a préparé une brochure sur la biodiversité en montagne et les changements planétaires pour la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

31. Au cours de la dixième réunion, le Secrétariat du Partenariat de la montagne a organisé une manifestation parallèle afin d'étudier une mise en œuvre plus effective du programme de travail sur la diversité biologique en montagne. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes a organisé deux manifestations parallèles : faire face aux défis de protection de la biodiversité en montagne et gestion des changements climatiques à travers la région Himalaya – Hindu Kush, et, coopération transfrontalière pour la protection de la biodiversité : une stratégie vers une approche de l'écosystème de la Convention sur la diversité biologique et adaptation au changement climatique.

32. Le comité Ev-K2-CNR a lancé avec succès son projet sur le développement social, économique et environnemental de la partie centrale du Parc national de Karakorum et de la zone tampon dans le nord du Pakistan avec des financements des gouvernements italien et pakistanais. Ce projet vise à appuyer les autorités locales et parties prenantes pour mettre en place des capacités par rapport à la gestion des ressources naturelles dans le parc et sa zone tampon dans le but de réduire la pauvreté. Le comité collabore avec l'université internationale de Karakorum, le WWF, le « Programme d'appui rural Agha Khan », et diverses autres organisations non gouvernementales nationales.

33. En 2010, le groupe sur les montagnes du Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO hébergé par l'institut de géographie de l'Académie des

sciences de la Russie, a rejoint le Katunskiy Biosphere Reserve, l'Union internationale pour la conservation de la nature, la Commission mondiale des aires protégées, et le réseau des zones de montagne protégées, afin de tenir un atelier international dans l'Altaï « *Climate Change and Connectivity Conservation of Biodiversity in the Altai-Sayan eco-region* ». L'atelier a adopté un plan d'action pour la gestion de l'initiative de la conservation par la connectivité transfrontière pour l'Altaï-Sayan-Baïkal (Fédération de Russie, Kazakhstan, Chine, Mongolie)

Changement climatique

34. Les montagnes fournissent des indicateurs précoces du changement climatique comme le montre le recul rapide des glaciers dans le monde entier. Il est primordial d'étudier et de superviser la santé biologique, physique et environnementale des montagnes afin de mieux comprendre, gérer et atténuer les effets négatifs du changement climatique.

35. Le comité Ev-K2-CNR a lancé le projet *Stations at High Altitude for Research on the Environment (SHARE)* pour étudier le climat et l'environnement dans les régions de montagne. Le réseau du projet surveille en ce moment 14 sites à travers le monde. L'installation de la plus haute station météorologique au monde au Col Sud (8 000), et les stations météorologiques automatiques supra glaciaires à 5 700 mètres sur le glacier Shangri Nup renforcent la surveillance atmosphérique dans l'Himalaya à travers l'étude des impacts climatiques sur la dynamique des glaciers, y compris les effets du noir de carbone dans l'atmosphère et sur la neige ou la glace fondues.

36. En juin 2009, l'Institut de recherche sur la montagne a coparrainé une manifestation parallèle avec GermanWatch et l'Agence fédérale allemande pour l'environnement lors de la rencontre organisée par le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Bonn relative à l'adaptation dans les régions de montagne : directions actuelles et besoins en recherche pour l'adaptation au changement climatique dans les régions de montagne. L'Institut a collaboré avec le Partenariat de la montagne, le gouvernement du Liechtenstein, et la Direction du développement et de la coopération pour l'organisation d'une manifestation parallèle lors de la quinzième session de *C of P* à la Convention-cadre, afin de souligner les défis que suppose le changement climatique pour les régions de montagne.

37. Le programme d'évaluation mondiale de la diversité biologique des montagnes a élaboré un rapport sur l'impact du changement climatique sur la biodiversité en Europe, pour le Conseil de l'Europe. Le rapport fournit un aperçu de ce qui est récemment paru sur les résultats escomptés du changement climatique, débat de l'impact du changement climatique sur la biodiversité en montagne, et donne des recommandations sur des mesures d'adaptation.

38. L'Initiative mondiale de recherche dans les environnements alpins vise à créer et maintenir un réseau basé sur site pour surveiller sur le long terme l'impact des changements climatiques sur le fragile écosystème alpin, et la biodiversité en haute montagne à travers le monde. L'Initiative mondiale de recherche dans les environnements alpins est particulièrement active dans les Andes, et appuie un système de surveillance de 10 sites pour l'impact des changements climatiques sur la biodiversité dans les Andes.

39. Le Secrétariat du Partenariat de la montagne s'efforce de promouvoir une meilleure sensibilisation au sujet des menaces posées par les changements climatiques dans les zones de montagne, et facilite le travail de ses membres dans ce contexte. Un document a été élaboré par la Direction du développement et de la coopération pour la quinzième session de la Conférence des Parties de la Convention-cadre dans le contexte du Partenariat de la montagne sur les montagnes et le changement climatique : comprendre et agir. Au cours de la seizième session de la Conférence des Parties, le secrétariat ainsi que les pays membres ont conjointement organisé deux manifestations parallèles sur : a) l'adaptation à l'impact des changements climatiques dans les zones de montagne : approches innovantes aux niveaux local et national; et b) approches régionales pour l'adaptation aux changements climatiques dans les zones de montagne.

40. En juin 2011, une réunion fut organisée par la FAO et le Secrétariat du Partenariat de la montagne, avec la participation de l'Arménie, du Bangladesh, du Bhoutan, de la Colombie, du Kirghizistan, du Lesotho, du Maroc, du Népal, du Pérou, de la Slovénie, du Tadjikistan, du Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, et du secrétariat de la Convention-cadre pour débattre de deux initiatives majeures relatives aux montagnes : la « Mountain Initiative » du gouvernement népalais annoncée en 2009 lors de la quinzième session de la Conférence des Parties par le Premier Ministre népalais, pour créer une pression politique au sein du secrétariat pour la Convention-cadre en ce qui concerne les questions de la montagne, et le groupe des pays de montagne en développement sans littoral formellement créé par les gouvernements de l'Arménie, du Kirghizistan, et du Tadjikistan.

41. En juin 2011, le Secrétariat du Partenariat de la montagne et le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes ont reçu une subvention de la Banque mondiale pour appuyer une initiative stratégique sur l'impact du changement climatique, l'adaptation et le développement dans les régions de montagne. Cette initiative se concentrera sur le renforcement de la sensibilisation au sujet des relations entre les montagnes et les changements climatiques entre membres des délégations nationales aux sessions de la Conférence des Parties, et politiciens, scientifiques et praticiens de la politique du changement climatique. L'initiative habilitera les délégations nationales et les experts à négocier et mobiliser pour un appui international afin de promouvoir l'adaptation au changement climatique pour les écosystèmes de montagne.

42. En décembre 2010, le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire a annoncé un financement de 10 millions d'euros en faveur du programme du PNUE, du PNUD, de l'Union internationale pour la conservation de la nature sur la base de l'adaptation à l'écosystème, y compris le projet conjoint dans les régions de montagne. La phase pilote du programme se focalisera sur les régions montagneuses du Népal, du Pérou, et de l'Ouganda pour une période de quatre ans (2011-2014).

Désertification

43. Les écosystèmes de terres arides de montagne représentent plus du tiers de toutes les montagnes et fournissent jusqu'à 90 % de l'eau douce dans ces régions. La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont particulièrement exacerbées dans les montagnes arides. Plus d'un quart des zones de grande diversité biologique du

monde sont situés dans des zones arides de montagne. Le Secrétariat du Partenariat de la montagne, le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et la Direction du développement et de la coopération préparent une publication commune intitulée « *highlands and drylands: mountains, a source of resilience in arid regions* » afin d'encourager à une plus grande attention, et la mise en valeur durable des montagnes a prévu d'adopter un ordre du jour sur ces écosystèmes fragiles et arides.

44. DESIRE, un projet de recherche intégré comprenant 26 partenaires internationaux et financé par le sixième programme-cadre (2007-2012) de l'Union européenne, a élaboré et testé des stratégies durables des terres pour les zones sensibles à la désertification. Onze des 19 sites DESIRE qui se situent sur la Méditerranée et à travers le monde, se trouvent dans un environnement de montagne ou de colline où la menace de désertification est aggravée par la dégradation et l'érosion. En tant que composante du projet DESIRE, le Centre pour le développement et l'environnement de l'Université de Berne a développé une méthodologie participative pour identifier, évaluer et sélectionner les stratégies de gestion durable des sols sur la base des contextes locaux.

Eau de montagne

45. Les ressources en eau de montagne sont soumises à des pressions de plus en plus fortes, entraînant d'importantes répercussions tant pour les zones montagneuses que pour les plaines. Cette question cruciale recueille une attention plus importante qui se traduit par des évènements, des publications scientifiques et des programmes de recherche dans le monde entier. Toutefois, des initiatives concertées sont indispensables pour faire face au nombre croissant de difficultés liées à la qualité et à l'approvisionnement en eau.

46. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes a été choisi en tant que pôle de connaissances pour l'Asie-Pacifique en ce qui concerne la gestion des ressources en eau dans les régions montagneuses de l'Asie, par le Forum de l'eau Asie-Pacifique. Le Centre est également partenaire du forum de connaissances d'Abu Dhabi sur les eaux de l'Himalaya. Avec l'appui de la Banque mondiale, le Centre a lancé avec de faibles subventions un programme de recherches sur le partage des bénéfices des eaux provenant des rivières de la région du haut Himalaya.

Aménagement des bassins versants

47. Le suivi de l'analyse mondiale des expériences d'aménagement des bassins versants, dirigée par la FAO, a bénéficié d'une attention considérable depuis 2009. La publication technique intitulée « La nouvelle génération de programmes et projets d'aménagement des bassins versants » et le document d'orientation « Pourquoi investir dans l'aménagement des bassins versants? » sont toujours diffusés à grande échelle. Les recommandations de l'examen global sont mises en œuvre dans le cadre de plusieurs projets de terrain en Afrique de l'Ouest, Equateur, Guatemala, Mauritanie, Maroc et Pakistan.

48. La vingt-septième session du Groupe de travail de la Commission européenne des forêts sur l'aménagement des bassins versants en montagne a eu lieu en avril 2010 en Slovaquie, sur le thème des forêts intégrées et la gestion des ressources en eau dans les bassins versants de montagne : expériences et perspectives. La vingt-

huitième session du Groupe de travail aura lieu en Turquie en septembre 2011 sur le thème : de l'eau pour les forêts, des forêts pour l'eau.

49. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes s'efforce de renforcer les capacités requises pour un aménagement intégré des bassins versants dans la région Himalaya - Hindu Kush. Des cours internationaux sur l'aménagement participatif des bassins versants intégrés sont régulièrement dispensés, et constamment personnalisés pour intégrer des questions thématiques émergentes. Des plans de bassins versants communautaires à l'épreuve du climat ont été mis en œuvre dans le but de développer une agro-industrie d'altitude conforme aux bonnes pratiques pour favoriser une économie verte. En mars 2011, le Centre et la FAO ont organisé un atelier pour débattre d'un programme à long terme pour mettre en œuvre et tester sur le terrain la nouvelle génération d'aménagements des bassins versants dans la région de l'Asie et du Pacifique.

50. Le Réseau latino-américain de coopération technique pour l'aménagement des bassins versants entend développer les capacités techniques nécessaires à l'aménagement des bassins versants, en se concentrant sur l'échange d'expériences, la gestion des connaissances et la coopération transnationale. Le Réseau continue à jouer un rôle déterminant dans le suivi et la promotion d'actions collaboratives et le partage d'expériences en Amérique latine.

Gestion des risques de catastrophes

51. La gestion des risques de catastrophes dans les régions montagneuses fait l'objet d'une attention croissante, et plus particulièrement les répercussions du changement climatique. Les risques croissants d'inondations causées par le débordement de lacs glaciaires dans l'Himalaya et d'éboulements dans les Alpes n'en sont que deux exemples.

52. Le projet de gestion intégrée de prévention des catastrophes naturelles mené par le partenariat de la montagne d'Asie centrale au Kirghizistan, a permis aux communautés de montagne vivant dans les villages pilotes d'être mieux préparés aux catastrophes naturelles, acquérant de nouvelles connaissances et savoir-faire pour construire des ponts et des barrages.

53. Le second Forum mondial sur les glissements de terrain organisé par le Consortium international sur les glissements de terrain et ses partenaires, aura lieu en octobre 2011 au siège de la FAO, avec 25 sessions thématiques à l'ordre du jour. Cette importante manifestation au niveau mondial, mettra l'accent sur la mise en pratique de la science.

54. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale, a lancé un programme sur les systèmes régionaux d'information sur les crues dans le but de faire décroître les pertes humaines et matérielles en réduisant la vulnérabilité aux crues dans la région de l'Himalaya. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et l'Organisation météorologique mondiale travaillent ensemble pour améliorer la qualité des données, une collecte effective de celles-ci et leur diffusion, ainsi que la coopération régionale.

Questions autochtones

55. Les groupes autochtones vivant dans des zones moins favorisées telles que les montagnes comptent parmi les plus pauvres au monde car ils sont victimes d'une marginalisation socio-économique et politique. Leurs approches et expériences dans la gestion et la conservation des écosystèmes montagneux apportent toutefois de nombreux enseignements.

56. L'Association des populations des montagnes du monde a pour but d'être à l'écoute des populations des montagnes et de leurs besoins. Elle propose de créer des centres régionaux afin de faciliter l'interaction et la coopération entre ces populations et les décideurs politiques, les organismes de financement nationaux et les acteurs internationaux. L'Association des populations des montagnes du monde élabore également une charte mondiale pour les communautés, territoires, et des activités de gestion des ressources naturelles; elle organise une évaluation des progrès accomplis par rapport aux objectifs définis au chapitre 13 d'Action 21, en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012.

57. Yachay Wasi, basée au Pérou, est une ONG indigène qui se concentre sur la protection de la biodiversité dans les Andes, et a pour objectif de faire entendre la voix des peuples indigènes au niveau mondial. En 2008, après achèvement de la première phase du projet environnemental de remise en état du Circuit des Quatre Lacs dans les provinces d'Acomayo et Canas, Yachay Wasi a lancé la campagne un million d'arbres indigènes.

Égalité des sexes

58. Les femmes des montagnes sont confrontées pour l'essentiel aux mêmes défis que les femmes du monde en développement, mais ils sont encore accentués par l'altitude, les terrains accidentés et l'isolement.

59. L'Organisation des femmes pour le changement de l'agriculture et la gestion des ressources naturelles a mis sur pied le projet « *Rural Women's Leadership* » pour renforcer le rôle et la voix des femmes chefs dans les organisations rurales à tous les niveaux, et pour promouvoir la participation d'organisations représentatives de femmes agricultrices dans l'arène des négociations et du dialogue politique au niveau national, régional, et mondial. A ce jour, le projet a formé plus de 35 chefs parmi les agricultrices au Népal, et 30 aux Philippines; ces chefs ont à leur tour formé plus de 200 femmes.

60. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes a organisé de nombreuses manifestations sur tout un éventail de questions en rapport avec l'égalité des sexes, l'adaptation et le développement du changement climatique. L'un des problèmes majeurs dans la région de l'Himalaya est la féminisation montante de l'agriculture de montagne du fait de l'immigration masculine massive qui a accru la charge de travail des femmes et leurs corvées.

Rémunération des services environnementaux

61. Compte tenu de l'importance mondiale de leurs ressources, les régions montagneuses sont propices à la création de mécanismes de financement innovants y compris les programmes de paiement pour services liés aux écosystèmes

62. Depuis 2009, l'Albertine Rift Conservation Society en collaboration avec WWF-US, l'université de Cambridge, et diverses institutions locales ont voulu évaluer le stock de biens et services environnementaux issus de la région Greater Virunga, une région transfrontalière située entre l'Ouganda, la République démocratique du Congo, et le Rwanda. L'équipe a fourni un ensemble de cartes montrant la distribution et la pertinence de quatre services écosystémiques majeurs : le débit de l'eau; le piégeage du carbone; les produits forestiers ligneux et non ligneux; et le tourisme. Les résultats mettent clairement en évidence l'importance majeure des écosystèmes naturels de haute altitude dans le massif des Virunga, comme les volcans des Virungas et Rwenzori Mountains, au moment de fournir des bienfaits environnementaux aux zones de plaine.

63. Le billet de pâture nouvellement introduit au Kirghizistan, est un outil innovant en matière de rémunération des services environnementaux. L'ancien système de location des pâtures a été remplacé par celui-ci où l'utilisation du pâturage est payée maintenant en têtes d'animaux d'élevage et non plus en hectares. Le billet de pâture est un outil économique pour les paysans pour réguler leur troupeau en fonction des capacités des pâturages, et ainsi lutter contre la dégradation des pâturages.

Des produits de la montagne de grande qualité

64. La promotion, la transformation et la commercialisation de produits de la montagne de grande qualité jouent un rôle de plus en plus prépondérant dans l'amélioration des moyens de subsistance des habitants des montagnes dans le monde.

65. En 2011, un manuel sur la production de cultures bio dans les Andes a été publié par la FAO et le Secrétariat du Partenariat de la montagne sur un projet dans la zone de Cotopaxi en Equateur, fournissant des données techniques sur des méthodes de culture traditionnelles et innovantes sans emploi de produits chimiques. Le projet démontre que des produits de montagne traditionnels non seulement contribuent à la sécurité alimentaire de la famille, et à une diète équilibrée, mais qu'ils peuvent également accroître de manière significative les revenus de la famille s'ils sont vendus sur les bons marchés. Au Maroc, un manuel technique sur les bonnes pratiques pour la culture du safran a été publié suite au projet de partenariat FAO-Secrétariat du Partenariat de la montagne sur la chaîne de valeur du safran.

Tourisme

66. Le tourisme dans les régions montagneuses est l'une des sources potentielles de revenus sur le long terme et peut être bénéfique tant pour la conservation que pour le partage des avantages.

67. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a élaboré un ensemble d'indicateurs destinés à aider les responsables à prendre des décisions en connaissance de cause sur des questions qui revêtent un intérêt particulier pour les zones montagneuses y compris la perte ou la dégradation de la flore et de la faune, l'érosion, l'impact des activités sur la qualité de l'eau, la saisonnalité et les avantages économiques des activités touristiques.

68. En 2011, le projet de protocole relatif au tourisme durable à la Convention des Carpates a été élaboré avec l'assistance de l'OMT, et fût adopté et signé en marge de la troisième session de la Conférence des Parties à la Convention des Carpates.

Politique et législation

69. Le projet décennal régional de gestion intégrée des ressources naturelles du massif du Fouta Djallon, financé par le Fonds pour l'environnement mondial, a été lancé en 2009 à travers la collaboration de l'Union africaine, de la FAO et du PNUE. Il implique huit pays d'Afrique de l'Ouest (la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et la Sierra Leone). L'un de ses volets majeurs est la lutte contre les causes et les répercussions négatives de la dégradation des terres à travers l'élaboration d'un cadre institutionnel et juridique régional en vue d'une coopération régionale pour la gestion transfrontière des ressources naturelles, et d'adapter et harmoniser la législation en matière de conservation des pays participants.

70. Depuis 1991, l'Association européennes des élus de la montagne encourage la participation de décideurs locaux et régionaux à la formulation des politiques européennes sur les questions de montagne; en particulier les questions relatives aux questions régionales, environnementales, et de transport. Son objectif principal est d'assurer que les spécificités des régions de montagne sont prises en considération dans les politiques européennes. L'Association compte en ce moment des membres de 10 000 provinces et 50 régions de 11 membres nationaux; elle participe également à nombre de projets européens.

Éducation

71. Le Programme International de Recherche et Formation sur la Gestion Durable des Régions de Montagne a été créé fin 2007 par le Secrétariat du Partenariat de la montagne, l'UNESCO et la Faculté d'Agriculture de l'université de Turin (Italie). Il est financé par le gouvernement de la région du Piémont, les autorités locales, le Consortium pour le développement durable de l'écorégion andine, le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et la Direction du développement et de la coopération. En 2010, le cours avait pour objet la protection de la biodiversité en montagne, et en 2011, les risques naturels et la gestion des risques de catastrophes. Quelque 30 experts issus de pays en développement sont formés chaque année.

72. L'UNESCO a préparé une « trousse de ressources didactiques pour les pays montagneux » financée par le gouvernement flamand de Belgique. Cette trousse est destinée aux enseignants et à leurs élèves du secondaire dans les zones de montagne des pays du monde entier. Elle propose une approche créative de l'éducation environnementale, entend stimuler la curiosité des élèves et permet une meilleure transmission d'informations scientifiques et des connaissances environnementales.

73. L'Université d'Asie centrale a créé le Mountain Societies Research Centre, qui s'emploie à appuyer et renforcer la résistance et la qualité de vie des sociétés de montagne grâce à la recherche sur le développement durable et la gestion des biens physiques, économiques, sociaux et culturels. Le programme du Centre renforce les capacités de l'Asie centrale pour mener la recherche afin de renseigner la politique et la pratique pour promouvoir la mise en valeur durable des montagnes.

74. Le Centre d'études sur les montagnes, basé au Collège de Perth, en Écosse, qui depuis 2009 abrite la chaire de l'UNESCO en mise en valeur durable des montagnes, propose un master en ligne sur la mise en valeur durable des montagnes depuis 2004. Fort de cette expérience, le Centre élabore des cours de niveau master en collaboration avec des institutions en Asie.

Recherche

75. En 2011, en collaboration avec le Secrétariat du Partenariat de la montagne, l'Institut de recherche sur la montagne a encouragé le développement et l'appui d'un réseau de scientifiques s'intéressant à la recherche sur le changement planétaire dans les montagnes de l'Afrique subsaharienne, contribuant aux activités débouchant sur le cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, des conférences des parties Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention sur la diversité biologique, et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Avec l'appui de la Direction du développement et de la coopération, l'Institut de recherche sur la montagne a négocié un accord entre la FAO et l'université de Pretoria pour créer une unité de coordination pour le réseau de recherche sur les changements mondiaux au bénéfice des montagnes africaines.

76. L'UNESCO, à travers son Programme sur l'homme et la biosphère continue de mettre en œuvre à travers le monde son projet sur le changement planétaire dans les sites de montagne – développer des stratégies d'adaptation dans les réserves de biosphère en montagne. Le projet étudie les facteurs clé pour le changement climatique mondial et leur impact dans les domaines de la biodiversité, la disponibilité de ressources en eau, le changement de destination des sols, et les économies de montagne. Les résultats fourniront une meilleure compréhension de la manière dont le changement peut affecter les environnements de montagne et les moyens de subsistance.

77. Le Centre d'études sur les montagnes a coordonné une évaluation intégrée des zones montagneuses d'Europe définie par l'Agence européenne pour l'environnement publiée en septembre 2010. Le Centre d'études sur les montagnes a organisé une conférence internationale sur le changement mondial et les montagnes du monde en Ecosse, rassemblant 450 participants de 60 pays et cinq continents. Le Centre est également responsable d'établir des rapports sur les perspectives pour les montagnes pour le projet de deux ans GEOSPECS financé par ESPON qui vise à fournir un cadre cohérent afin de définir les tendances passées et établir les grandes lignes des perspectives possibles de développement des spécificités géographiques pour une politique territoriale et un développement régional.

78. L'Institut de recherche sur la montagne a mis en œuvre deux ateliers; l'un sur le changement climatique et les ressources en eau de montagne, et l'autre sur les facteurs de sécurité alimentaire dans les régions de montagne. Ces ateliers sont en préparation sur des débats plus approfondis concernant la croissance urbaine dans les régions de montagne; sur le renforcement de la résistances dans le couple humain – systèmes naturels en montagne; et sur la vulnérabilité et la gestion des écosystèmes dans les montagnes.

79. Avec l'Institut de recherche sur la montagne, l'académie des sciences chinoise a développé et promu le programme sur l'environnement du Troisième pôle, un

projet international centré sur l'examen de la nature et de l'impact du changement planétaire sur le plateau tibétain et les chaînes de montagne environnantes. Depuis 2009, l'académie a organisé des ateliers sur l'environnement du Troisième pôle pour développer un plan scientifique stratégique qui organisera les efforts de recherche accomplis par des groupes de pays de la région et d'Europe.

80. En 2010, le groupe de montagne du programme de L'UNESCO-MAB a mis en place un consortium d'institutions de recherche de la branche sibérienne de l'Académie des sciences de la Russie, des universités partenaires et des réserves de biosphère, dans le but de développer une stratégie pour le développement durable et la sauvegarde de la diversité des paysages dans l'écorégion transfrontalière Altaï-Sayan-Baïkal dans le cadre des changements planétaires. La recherche est menée sous l'égide d'accords de partenariat avec les institutions régionales de recherche au Kazakhstan, en Chine, en Mongolie, et plusieurs institutions internationales dont le PNUD, le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, et l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Communications et travail en réseau

81. Le Forum de la Montagne (FM) est un « réseau de réseaux » international, encourageant le développement durable des montagnes par le biais d'un partage des informations et des savoirs. Avec l'aide de ses réseaux régionaux (Asie-Pacifique, InfoAndina, et Forum européen de la montagne) le Forum dessert à présent plus de 7 000 membres particuliers, fournissant un accès à plus de 5 600 ressources numériques. Le Forum appuie également la communauté montagnarde mondiale en servant de bureau central et en fournissant des plateformes au dialogue entre ses utilisateurs. Les e-forums les plus récents, sont en rapport avec des mécanismes de partage de prestations pour les services hydrologiques dans les Andes. En tant que programme du Consortium pour le développement durable de l'écorégion andine, InfoAndina appuie actuellement la mise en œuvre de divers dialogues politiques sur le changement climatique, la gestion des ressources en eau, et les innovations rurales.

82. En 2010, le thème de la Journée internationale de la montagne, les minorités et les peuples autochtones des montagnes, met en évidence les menaces qu'affrontent ces communautés, mais reconnaît également les contributions inappréciables qu'elles apportent au moment de surmonter les défis mondiaux que sont la faim et la malnutrition, la perte de la biodiversité et le changement climatique. La Journée internationale de la montagne 2011 se focalisera sur les forêts de montagne et fera le lien avec l'Année internationale des forêts 2011.

83. La publication trimestrielle internationale *Mountain Research and Development* évaluée par des pairs renforce la connaissance des questions clé de la mise en valeur durable des montagnes en réunissant les constatations et une expérience de développement reconnue. Depuis 2009, la publication est disponible en ligne et en libre accès; des numéros spéciaux traitent par exemple des forêts de montagne dans un monde en évolution, de l'agro-biodiversité, ou de la gestion des outils et méthodes pour les zones protégées. Cette publication est éditée par le Centre pour le développement et l'environnement de l'Université de Berne.

84. Le Forum de 2010 du Programme des montagnes d'Asie Centrale, une manifestation de partage des savoirs et des connaissances « *Mountain communities of Central Asia and Climate change – Call to action: Global challenges in local*

perspectives », s'est tenu en novembre 2010 au Kazakhstan. Il a rassemblé plus de 100 participants d'Asie centrale, Europe, et Amérique latine, représentant un éventail de groupes de parties prenantes.

B. Partenariats, coopération transfrontière et mécanismes de financement

Conférence des Nations Unies sur le développement durable

85. Les membres du Partenariat de la montagne, comme les gouvernements italien ou suisse, la FAO, la Banque mondiale, le PNUE, et le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes œuvrent main dans la main pour attirer l'attention sur les écosystèmes de montagne et les points de vue des habitants des montagnes dans le processus de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Ces organisations ont formé une alliance stratégique pour faire du Partenariat de la montagne un agent permettant d'aller vers la croissance verte et garantir un renouvellement de l'engagement politique envers un développement durable dans les régions montagneuses. Les conclusions régionales et les évaluations mondiales sur les progrès accomplis par rapport à la mise en valeur durable des montagnes depuis la CNUED en 1992, une initiative du gouvernement suisse, et les résultats de la conférence mondiale sur la montagne à Lucerne se retrouveront dans les préparatifs de la Conférence.

Partenariats

86. Le Partenariat de la montagne ne cesse de s'élargir et compte aujourd'hui plus de 180 membres, dont des gouvernements, des organisations intergouvernementales et de grands groupes. En 2008, le Secrétariat du Partenariat de la montagne a fait l'objet d'une décentralisation afin d'être plus efficace au niveau des services et du soutien apportés à ses membres. À l'heure actuelle, le Secrétariat est composé de hubs centraux et décentralisés hébergés respectivement par la FAO à Rome (hub central), le CONDESAN au Pérou (hub d'Amérique latine), le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes au Népal (hub d'Asie-Pacifique), et l'université d'Asie centrale au Kirghizistan (hub Asie centrale), ainsi que le Centre de référence sur l'environnement hébergé par le PNUE à Vienne.

Coopération transfrontière

87. En 2003, l'Alliance des villages de montagne d'Asie centrale, une association comptant 41 villages de montagne du Kirghizstan, du Kazakhstan et du Tadjikistan est créée à la suite de l'Année internationale de la montagne et du Sommet mondial de Bichkek sur la montagne. L'Alliance a pour but d'améliorer les moyens de subsistance en montagne à travers le renforcement des capacités et le partage des expériences entre ses membres et à l'intérieur de ses réseaux communautaires des zones de montagne à travers le monde.

88. L'Argentine, le Chili, la Colombie, l'Equateur, et le Pérou ont uni leurs forces pour promouvoir une approche régionale du développement de la région des Andes. Ensemble, ces pays ont créé une initiative andine dans le cadre du Partenariat de la montagne. Le Projet Páramo andin est une initiative régionale de la République bolivarienne du Venezuela, de la Colombie, de l'Equateur, et du Pérou financée par le Fonds pour l'environnement mondial et menée par le Consortium pour le

développement durable de l'écorégion andine. Le but du projet est de contribuer à surmonter les principaux obstacles à la conservation de la biodiversité et à la protection de la zone du Páramo. La surveillance de l'hydrologie de l'écosystème andin est une entreprise régionale ayant pour but de donner, améliorer, et partager les données relatives à l'hydrologie andine et aux impacts des changements planétaires.

89. Depuis 2009, le Centre pour le développement et l'environnement et ses partenaires tant locaux qu'internationaux appuient le Tadjikistan et le Kirghizistan dans leur initiative transfrontalière sur la gestion durable des sols dans les montagnes du Pamir-Alaï. Cette initiative financée par le Fonds pour l'environnement mondial vise à lutter contre les problèmes étroitement liés de la dégradation des sols et de la pauvreté dans l'une des zones de grande diversité biologique et source d'eau douce d'Asie centrale.

90. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement conduit toujours une initiative qui renforce le partage d'expérience de la Convention des Carpates et alpine avec d'autres régions de montagne comme le Caucase et l'arc dinarique, et les Balkans pour faciliter le développement d'un cadre juridique de coopération régionale. Dans le cadre de l'Initiative Environnement et sécurité, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement appuie la coopération transfrontalière dans les zones de montagne des Balkans. Ce travail contribue à la stabilité de la région et améliore l'environnement. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement facilite également les négociations en faveur d'un accord juridiquement contraignant de l'arc dinarique.

91. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, a lancé une initiative pour la sauvegarde du paysage sacré du mont Kailash. Un projet de cadre de coopération nationale a été développé pour mettre en œuvre la sauvegarde et la gestion de l'écosystème du paysage sacré du mont Kailash entre la Chine, l'Inde et le Népal. Une approche innovante et hautement participative a été mise en place pour créer une politique englobant environnement, réseaux institutionnels, et bases de données pour une collaboration régionale.

Mécanismes de financement

92. Une analyse préliminaire du portefeuille des investissements de la Banque mondiale intéressants pour la mise en valeur durable des montagnes révèle qu'environ 66 millions de dollars ont été investis à l'échelle internationale de 2000 à 2010. Les investissements dans ce domaine en Amérique latine, Asie centrale et Europe orientale sont les plus importants avec environ 16 millions de dollars pour chacune des régions, suivies de près avec quelque 13 millions de dollars pour l'Asie orientale et le Pacifique. L'Afrique et l'Asie du Sud ont reçu des investissements pour les régions de montagne pour environ 8,8 et 8,3 millions de dollars respectivement, tandis que seuls de petits montants peuvent être directement assimilés à la mise en valeur durable des montagnes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

93. Le financement de la croissance économique, de l'émancipation politique, de la citoyenneté, de l'égalité des citoyens et de la réduction de la pauvreté des populations des montagnes relève du mandat du Fonds international de développement agricole. Le Fonds appuie le développement de services financiers

ruraux innovants tels que le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, une assurance climatique basée sur un indice ainsi que de services connexes, menés et testés même dans les zones montagneuses.

V. Recommandations

94. Depuis le dernier rapport du Secrétaire général sur le thème de la mise en valeur durable des montagnes, d'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre sur le terrain, la sensibilisation, le renforcement institutionnel et la collaboration internationale. Néanmoins, bien des choses restent à faire, en particulier à la lumière des défis planétaires actuels tel le changement climatique, les catastrophes naturelles, la crise alimentaire et énergétique, la croissante raréfaction de l'eau, la désertification, la dégradation des écosystèmes, la perte de la biodiversité, et l'immigration. Les régions de montagne et leurs habitants sont affectés à l'extrême par ces défis, mais ils offrent par ailleurs des opportunités significatives dans la recherche de solutions. Les systèmes de montagne sont des modules essentiels au développement durable à long terme, à la réduction de la pauvreté, et à la transition vers l'économie verte. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour relever ces défis, en conformité avec les dispositions du chapitre 13 d'Action 21, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et les objectifs du Millénaire pour le développement, l'Assemblée générale jugera peut-être utile de réaffirmer certaines des mesures que les gouvernements pourraient envisager, par exemple, celles ci-après :

1. Recommandations en rapport avec des processus internationaux

- a) Renouveler les efforts visant à accorder aux questions relatives aux montagnes une plus grande priorité dans les programmes et processus pour le développement axés sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, le changement climatique ainsi que d'autres questions essentielles pour le développement durable dans les régions montagneuses;
- b) Promouvoir le cas échéant l'établissement de mécanismes régionaux pour une coopération transfrontière coordonnée et intégrée du développement durable des montagnes, et renforcer les mécanismes existants, tels que la Convention alpine ou la Convention des Carpates, et promouvoir l'échange d'expériences et des leçons tirées;
- c) Soutenir les efforts de collaboration du Partenariat de la montagne et encourager la participation active des pouvoirs publics compétents, de la société civile et des institutions du secteur privé au niveau national et régional;
- d) Accroître les efforts pour sauvegarder la biodiversité dans les zones de montagne et encourager la coopération de multiples parties prenantes en vue d'une mise en œuvre plus effective du programme de travail sur la biodiversité de montagne de la Convention sur la diversité biologique;
- e) Soutenir une meilleure intégration des questions relatives aux montagnes en particulier dans les débats intergouvernementaux sur le changement climatique et la lutte contre la désertification dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification; profiter du potentiel des forêts de montagne pour examiner le piégeage et le stockage du carbone et de leur examen dans la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts, (programmes REDD et REDD-plus);

f) Intégrer la mise en valeur durable des montagnes aux stratégies en faveur de l'économie verte et garantir que les accords institutionnels sont en place pour permettre aux communautés de montagne de bénéficier de ces opportunités émergentes et pour protéger les ressources de montagne contre une demande croissante;

g) Favoriser les échanges et la collaboration entre gouvernements, organisations internationales, instituts de recherche, et société civile pour garantir que la mise en valeur durable des montagnes détient une place de choix à l'ordre du jour de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable;

2. Recommandations de politique

h) Encourager la poursuite de la mise en place de comités nationaux ou d'arrangements, organes et mécanismes institutionnels analogues ou leur création afin de renforcer la coordination et la collaboration intersectorielles pour la mise en valeur durable des zones de montagne;

i) Inciter la société civile et le secteur privé à participer davantage à l'élaboration et à l'exécution de programmes liés à la mise en valeur durable des montagnes;

j) Encourager l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, programmes, politiques et lois examinant spécifiquement les questions de la montagne et fournissent une réponse urgente aux défis actuels, y compris le changement climatique et l'envolée des prix alimentaires; soutenir les pays en développement et les pays en transition à travers une coopération bilatérale, multilatérale, et Sud-Sud, ainsi qu'à travers des accords non-traditionnels comme la coopération décentralisée;

k) Développer des stratégies pour l'adaptation et la réduction des changements climatiques en tenant compte la situation particulière des environnements de montagne et des communautés; intégrer ces stratégies aux Programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation, processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;

l) Renforcer l'attention portée à la gestion des risques de catastrophes dans les zones de montagne, et en particulier en ce qui concerne les éboulements, les avalanches, les débordements des lacs glaciaires, les glissements de terrain, les impacts du changement climatique;

m) Promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources en eau de plus en plus limitées en provenance des régions montagneuses par des approches de gestion novatrices, de meilleurs mécanismes institutionnels traversant les frontières administratives et des décisions politiques tournées vers l'avenir qui préservent ces ressources pour les générations à venir;

n) Élaborer des stratégies, des programmes et des politiques pour la sécurité alimentaire dans les montagnes, apportant ainsi des réponses en temps

voulu à l'envolée des prix alimentaires et aux défis corolaires qui affectent de manière disproportionnée les communautés de montagne;

o) Renforcer les services publics, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et améliorer les infrastructures des transports et des communications dans les zones de montagne;

p) Appuyer les programmes d'éducation, d'extension et de création de capacités, en particulier au sein des communautés de montagne locales, pour encourager la mise en valeur durable des montagnes à tous les niveaux;

q) Veiller, à travers une participation effective au processus décisionnel, à ce que les cultures, traditions et connaissances autochtones soient pleinement prises en considération et respectées dans la politique et dans la planification du développement des régions montagneuses en s'assurant par ailleurs du respect de l'accès et des droits convenus aux terres et aux ressources naturelles;

r) Promouvoir le renforcement du rôle des montagnardes dans les processus de décision et de planification qui touchent leur communauté, leur culture, leurs moyens d'existence et leur environnement;

3. Recommandations en rapport avec des mécanismes financiers

s) Oeuvrer en faveur d'un accroissement des investissements et des crédits pour le développement durable des régions montagneuses, aux niveaux mondial, régional, national et communautaire, notamment au moyen de mécanismes et de modes de financement novateurs, tels que la rémunération des services environnementaux et des facilités offertes par l'économie verte;

t) Promouvoir et fournir un environnement propice au développement de produits et services de grande qualité provenant de zones montagneuses afin d'améliorer les moyens de subsistance et de protéger les montagnes, et en outre encourager une participation plus active du secteur privé dans la chaîne de valeur pour obtenir des produits de la montagne de grande qualité, et améliorer l'accès des communautés de montagne aux marchés nationaux et internationaux;

4. Recommandations en faveur de la sensibilisation

u) Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux programmes de communication, de renforcement des capacités, et de sensibilisation pour la mise en valeur durable des montagnes à tous les niveaux, en tirant le meilleur parti des possibilités offertes chaque année par la Journée internationale de la montagne le 11 décembre;

v) Accroître les efforts pour renforcer la sensibilisation aux effets du changement climatique, ainsi qu'aux risques encourus dans les zones de montagne;

5. Recommandations en faveur de la recherche

w) Soutenir des efforts de recherche accrus et mieux coordonnés à tous les niveaux pour mieux comprendre les facteurs environnementaux, économiques et sociaux du changement affectant les régions montagneuses et promouvoir la collecte de données ventilées provenant de régions montagneuses

qui permettront de décider en connaissance de cause des politiques et programmes appropriés;

x) Dans le contexte du changement climatique accroître les efforts pour surveiller les glaciers et les modèles de ruissellement dans les zones de montagne pour évaluer la quantité d'eau disponible dans le futur, et porter une attention particulière à l'impact hydrologique du changement climatique dans les écosystèmes de terres arides de montagne.
